

Objectif stratégique 1. ÊTRE UN C.P.A.S. QUI AMÉLIORE LA COHESION SOCIALE, LUTTE CONTRE L'ISOLEMENT SOCIAL ET CULTIVE LE MIEUX VIVRE ENSEMBLE

Objectif opérationnel 1.1. CONSOLIDER LES SERVICES DU C.P.A.S. AFIN DE MAINTENIR UNE QUALITÉ DE VIE DES CITOYENS CONFORME À LA DIGNITÉ HUMAINE

Projet 1. Mettre en place un système d'évaluation des besoins des publics-cibles et du degré de satisfaction des bénéficiaires

- Créer une cellule transversale à tous les services, chargée de la coordination de l'analyse des besoins et de la satisfaction des publics du C.P.A.S.
- Réaliser des enquêtes sur la qualité des services rendus avant les évaluations intermédiaire et finale du P.S.T.
- Mettre en place les outils permettant aux citoyens de faire part en permanence de leurs besoins et de leur satisfaction sur les services rendus

Projet 2. Améliorer l'accueil des bénéficiaires des services du C.P.A.S.

- Mettre en place un accueil transversal du bénéficiaire en systématisant l'information relative aux services internes généraux et spécialisés lors du premier contact du bénéficiaire avec un travailleur social
- Favoriser les projets permettant une transversalité des services dans la prise en charge du bénéficiaire (ex. : accueil de tous les nouveaux bénéficiaires du R.I.S. une à deux fois par mois pour l'explication de la plus-value du P.I.I.S. et la présentation des services – avec une tournante dans les travailleurs sociaux chargés de cet accueil ; Job Contact et Maison de Quartier pour des activités « Relooking avant un entretien d'embauche » ; Service social général, Logement et Tuteur énergie pour les aides sociales autres que gaz et électricité mais prises sur le Fonds y dédié, Logement et Médiation de dettes pour des ateliers « budget et pédagogie de l'habiter »...)
- Réaliser des folders informatifs courts, spécifiques à certaines problématiques (endettement, énergie, logement, épicerie sociale, Maison de Quartier, ...), à joindre aux courriers de transmission des décisions du Comité spécial
- Rendre plus visible et actualiser le fléchage du bâtiment, tant pour son accès extérieur que vers l'entrée principale sur le site du C.P.A.S.

- Adapter l'accueil pour une meilleure accessibilité du public, plus de confidentialité dans l'orientation des bénéficiaires et plus de convivialité (fontaine à eau, coin-changé bébé, retours de l'épicerie, musique d'ambiance, accès à un wifi public)
- Renforcer les permanences téléphoniques et les rendez-vous pour optimiser les suivis individuels
- Réduire les délais d'attente lors d'appels téléphoniques par le biais d'une amélioration de la centrale téléphonique
- Mettre en place un système de rappel par SMS et/ou email des rendez-vous à destination des bénéficiaires

Projet 3. Améliorer la connaissance des services du C.P.A.S. par le renforcement de la communication externe, valorisant et renvoyant une image positive du C.P.A.S., en dehors des clichés

- Installer un écran dans la salle d'accueil permettant de diffuser des informations relatives au C.P.A.S., à la Commune, aux partenaires ainsi qu'aux projets d'actualité
- Présenter une fois par an à la population les projets à venir du C.P.A.S., via le développement et la promotion du Conseil commun annuel Commune-C.P.A.S.
- Développer un livret annuel de présentation des activités et services du C.P.A.S. et le diffuser dans les canaux habituels de communication communaux (Echo, site internet, réseaux sociaux,...)
- Réaliser un ou des film(s) sur ces activités et services, ainsi que sur des conseils sur le logement ou l'énergie, diffusé(s) au C.P.A.S. et à la Commune via les réseaux sociaux
- Créer un facebook « C.P.A.S. » reprenant les suppressions de permanence, les différents événements (comme les ateliers pour tous les citoyens ou la Journée des Solidarités) et les nouvelles activités des différents services
- Améliorer le visuel du site internet pour le rendre plus lisible et compréhensible
- Développer une « FAQ » sur le site internet reprenant les questions les plus fréquentes que les bénéficiaires adressent au C.P.A.S.
- Développer un onglet « Documents » sur le site internet et une application smartphone « Mon C.P.A.S. » pour que les bénéficiaires puissent remplir des demandes d'informations ou d'attestations diverses (du type « e-document »)

Objectif opérationnel 1.2. AMÉLIORER LES SERVICES DU C.P.A.S. AFIN DE RÉPONDRE À L'ÉVOLUTION DES BESOINS DU CITOYEN

Projet 4. Assurer les missions légales des C.P.A.S. en respectant les mesures reprises au plan de gestion

- Maintenir les effectifs des travailleurs sociaux

Projet 5. Utiliser le Projet individualisé d'intégration sociale comme un outil d'accompagnement sur base des besoins des bénéficiaires

- Intensifier le soutien et le suivi individuels du bénéficiaire dans les différentes étapes de son parcours de vie afin de lever les obstacles auxquels il est confronté

Objectif opérationnel 1.3. FAVORISER L'INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE DES BÉNÉFICIAIRES

Projet 6. Développer les partenariats externes (art. 60, art. 61, formations, ...) afin d'augmenter les possibilités et la qualité de l'insertion socio-professionnelle des bénéficiaires

- Développer le démarchage d'entreprises, via des publications dans l'Echo d'Oupeye, les sites internet communaux et de C.P.A.S., voire le(s) facebook(s) public(s)
- Réaliser une rencontre annuelle avec les partenaires pour échanger sur les difficultés rencontrées et les possibilités d'amélioration des partenariats
- Inviter les partenaires potentiels à cette rencontre pour susciter l'échange d'expériences et l'envie de concrétisation dudit partenariat
- Développer la formation préalable des bénéficiaires et la validation des compétences acquises avant et pendant un contrat art. 60 ou 61
- Revoir les conventions de partenariat pour négocier avec le partenaire le temps disponible pour des formations internes au partenaire ou externes permettant aux bénéficiaires d'acquérir cette validation des compétences
- Développer un principe de « visite d'entreprise » ou de « micro-stage » en lien avec la formation préalable des bénéficiaires

Projet 7. Maintenir et développer l'activité du Job Coach et des modules collectifs (Café de l'Emploi, entretien-test d'embauche,...)

- Organiser un Job Day sous la forme de Speed-Jobing
- Développer les partenariats avec les autres services du C.P.A.S., dont le service d'insertion sociale et le plan de cohésion sociale, en instaurant régulièrement des ateliers relooking et développement de la confiance en soi préalable à des entretiens-tests et réels d'embauche

Projet 8. Intensifier l'accompagnement en fin de contrat art. 60 ou art. 61 afin de garantir une arrivée sur le marché de l'emploi régional optimisée

- Revoir les conventions de partenariat pour instaurer un accord de principe sur le temps disponible pour cet accompagnement par les services du C.P.A.S.

Objectif opérationnel 1.4. PERMETTRE AUX PERSONNES PRÉCARISÉES D'ACCÉDER À UN LOGEMENT DÉCENT ET DE RÉDUIRE DURABLEMENT LEURS FRAIS D'ÉNERGIE

Projet 9. Développer des partenariats avec les agences immobilières privées

- Utiliser la possibilité que le C.P.A.S. se porte garant auprès de l'agence afin de favoriser la conclusion d'un contrat de bail pour un public précarisé (prise en charge du premier loyer, reconstitution de la garantie locative, et suivi social dans le logement par le service social logement et le tuteur énergie lors des premiers mois d'occupation)

Projet 10. Maintenir et développer le partenariat avec l'Agence Immobilière Sociale de la Basse-Meuse (A.I.S.)

- Finaliser la rénovation du bâtiment du C.P.A.S. par le Fonds du Logement des Familles Nombreuses et sa mise à disposition à l'A.I.S.
- Mettre en place une permanence de l'AIS au C.P.A.S., en plus de celle proposée actuellement à l'Administration communale

Projet 11. Maintenir et développer le partenariat avec le Confort Mosan

- Promouvoir le service des ménages accompagnés auprès de nos bénéficiaires (brochures à distribuer dans nos services internes et externes, tels que les aides familiales)
- Systématiser le recours aux ménages accompagnés lorsqu'un bénéficiaire quitte un logement d'urgence ou sort du système des adresses de référence pour occuper un logement du Confort Mosan
- Analyser, lors des permanences du service social logement, la possibilité de recourir aux dérogations d'urgence ou de cohésion sociales dans le cadre d'une demande auprès des sociétés de logement public
- S'associer à la gestion sociale des nouveaux logements de transit du Confort Mosan
- Mettre en place des collaborations avec les éducateurs de la Maison de Quartier dans des cités sociales identifiées comme problématiques

Projet 12. Maximiser l'utilisation des différents fonds à disposition du C.P.A.S. pour aider à la prise en charge des frais énergétiques des bénéficiaires : Fonds social mazout, Fonds Gaz-Electricité, Fonds social de l'Eau

- Systématiser le recours à la guidance énergétique

Projet 13. Développer les projets relatifs au Plan d'Action Préventive en matière d'Energie

- Systématiser le recours à l'expertise du tuteur énergie lors d'octroi d'aide au premier loyer ou à la reconstitution d'une garantie locative
- Encourager la réalisation de petits travaux économiseurs d'énergie dans les habitations

Projet 14. Développer les projets en lien avec l'éducation permanente reprenant la pédagogie de l'habiter

- Instaurer un suivi type « ménage accompagné » pour les bénéficiaires de nos logements sous contrat de bail d'habitation privée
- Développer des ateliers collectifs éducationnels pour les bénéficiaires de nos logements d'urgence et de sans-abri
- Mettre en place une expérience-pilote de bail glissant

Objectif opérationnel 1.5. LUTTER CONTRE LE SURENDETTEMENT

Projet 15. Amplifier le travail préventif du service de médiation de dettes

- Développer les activités du Groupe d'Appui de Prévention du Surendettement, en instaurant des animations pédagogiques régulières à destination de l'ensemble des citoyens de la Commune (au moins 5 par an) et à destination des écoles de l'entité
- Créer un service de guidance budgétaire

Projet 16. Améliorer les prises en charge d'aide urgente en les orientant vers un moindre impact à moyen terme sur la gestion budgétaire des bénéficiaires

- Mettre en place une procédure relative à l'analyse de l'octroi d'aides urgentes, notamment en valorisant le recours ponctuel à l'épicerie sociale

Projet 17. Amplifier les possibilités d'accueil à l'épicerie sociale

- Ouvrir quotidiennement l'épicerie sociale
- Disposer d'un véhicule frigorifique propre au service, permettant d'ouvrir les possibilités de partenariat avec les magasins donateurs
- Disposer de matériel spécifique (frigos, congélateurs et armoires) pour amplifier le partenariat avec la banque alimentaire

Objectif opérationnel 1.6. LUTTER CONTRE LES VIOLENCES CONJUGALES ET INTRAFAMILIALES

Projet 18. Mettre à disposition des citoyens un point d'entrée unique en cas de violences subies ou constatées

- Désigner une personne de référence en interne, dont la mission est d'aider ces personnes à rechercher un logement, de leur offrir une assistance adaptée et de les orienter vers les services internes et externes adéquats
- Former cette personne spécifiquement à ces problématiques par des professionnelles de la Fédération Wallonie-Bruxelles afin de pouvoir aider et encadrer les personnes souffrant de violences conjugales et intrafamiliales
- Informer les agents internes du C.P.A.S. et la population de l'existence de cette personne unique de référence

Objectif opérationnel 1.7. RENFORCER L'ACCÈS À LA CULTURE, AUX SPORTS ET AU BIEN-ÊTRE

Projet 19. Développer une communication efficace sur les partenariats existants et les projets développés sur le territoire de la Commune

- Collecter les informations relatives à tous les projets existants sur la Belgique, la Région, la Province (ex. : Académie des Sports de Liège : permet aux enfants de 2 ans ½ à 11 ans de pouvoir pratiquer 3 sports lors d'une année scolaire pour seulement 30 euros), les Communes avoisinantes mais ouverts aux habitants extérieurs et la Commune d'Oupeye
- Diffuser cette information de manière régulière tant en interne qu'en externe, en utilisant les canaux de communication papier (informations jointes aux courriers) et numériques (réseaux sociaux, sites internet)

Projet 20. Développer un service « bien-être » à destination des bénéficiaires du type « Solid'hair »

- Créer un salon solidaire de coiffure et d'esthétique en partenariat avec les écoles de coiffure et d'esthétique des environs

Projet 21. Développer un vestiaire social permettant de se vêtir correctement à moindre coût

Objectif opérationnel 1.8. FAVORISER LE MIEUX VIVRE ENSEMBLE ET LUTTER CONTRE LA SOLITUDE SOCIALE

Projet 22. Développer, en partenariat avec la plateforme citoyenne communale, une entraide « seniors » où les seniors actifs proposent leur aide à leurs concitoyens moins valides ou disponibles pour de petits travaux ou pour de petits services

Projet 23. Développer les activités intergénérationnelles où les aînés sont invités à mettre leurs compétences au service des plus jeunes (ateliers de lecture, de bricolage) et vice-versa

Projet 24. Étendre les activités de la Maison de quartier à des groupes plus nombreux

- Disposer d'une seconde camionnette pour les déplacements des bénéficiaires vers des activités extérieures

Projet 25. Maintenir et développer la « Journée des Solidarités »

Objectif opérationnel 1.9. LUTTER CONTRE LA PAUVRETÉ INFANTILE

Projet 26. Amplifier les partenariats existants favorisant la lutte contre cette pauvreté (tant internes qu'externes)

Projet 27. Maximiser l'utilisation du Fonds « Participation et activation sociales » pour favoriser particulièrement l'accès à des activités sportives, culinaires et culturelles

Projet 28. Développer un accueil spécifique envers nos bénéficiaires familles avec mineurs d'âge

Objectif stratégique 2. ÊTRE UN C.P.A.S. QUI PRESERVE SON ENVIRONNEMENT ET LA QUALITE DE SON CADRE DE VIE

Objectif opérationnel 2.1. CONSOLIDER L'ANCRAGE TERRITORIAL PARTICULIÈREMENT AUPRÈS DE COUCHES SOCIALES PLUS FRAGILISÉES OU EN PERTE D'AUTONOMIE (AÎNÉS OU HANDICAPÉS)

Projet 29. Développer les projets de l'Agence Immobilière Sociale permettant l'accès aux revenus moyens

Projet 30. Rénover la Ferme Christophe et créer un pôle socio-culturel fort

- Maintenir les activités de la Maison de Quartier sur le site, tout en augmentant son accessibilité pour les personnes à mobilité réduite
- Implanter la bibliothèque communale de Vivegnis au sein de ce site
- Transférer l'Initiative Locale d'Accueil dans une partie des nouveaux logements créés sur le site (meilleure accessibilité aux divers services sociaux du C.P.A.S., ainsi que des infrastructures du type école et commerces)
- Proposer l'autre partie des logements créés à la location privée
- Proposer un projet social pour occuper le reste du bâtiment, en privilégiant la création d'un planning familial

Projet 31. Orienter la rénovation des bâtiments propriétés du C.P.A.S. pour généraliser la possibilité de location d'habitation à long terme, adaptés à la réalité actuelle ou aux potentialités futures de perte d'autonomie avec l'âge ou l'apparition d'un handicap

Objectif opérationnel 2.2. ASSURER UNE GESTION COHÉRENTE ET INTÉGRÉE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE (ENVIRONNEMENTALE, SOCIALE ET ÉCONOMIQUE)

Projet 32. Rénover l'ancien presbytère d'Oupeye en logements d'urgence avec l'aide de la Commune

Projet 33. Développer des activités du type « Adopte un quartier » via la Maison de Quartier sur base du modèle communal développé « Adopte une rue »